

ADDRESS OF HIS HOLINESS POPE JOHN PAUL II TO H.E. Mr Carlos Abella y Ramallo, AMBASSADOR OF SPAIN TO THE HOLY SEE*

Friday, 10 January 1997

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je suis heureux de vous recevoir à l'occasion de cet acte solennel, au cours duquel vous me présentez les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume d'Espagne près le Saint-Siège En vous souhaitant une cordiale bienvenue, il m'est agréable de renouveler l'expression de ma reconnaissance et de mon estime à l'égard de la noble nation espagnole, si proche de mon cœur.

Je vous remercie des paroles aimables que vous m'avez adressées, ainsi que des salutations cordiales de la part de Sa Majesté le Roi Dom Juan Carlos ler et du Président du gouvernement, qui, se faisant les interprètes du peuple espagnol, ont voulu me réitérer leur estime et leur considération, auxquelles je réponds en retour en implorant une abondance de grâces, qui les assiste dans l'accomplissement de leur mission.

2. Votre nation est l'héritière d'une longue et admirable histoire de fidélité et de service à l'Église, qui en fait la dépositaire d'un riche patrimoine spirituel, que les générations actuelles ont reçu et sont appelées à transmettre et à conserver pour les générations futures. Toute cette histoire est digne d'admiration et de respect et elle doit servir d'inspiration et d'encouragement, pour trouver, à l'heure actuelle, les racines profondes de l'existence d'un peuple. Non pas pour le faire vivre dans le passé, mais pour lui offrir l'exemple qui doit être poursuivi et améliorer l'avenir» (Discours à Baraja, 31 octobre 1982, n.5)

3. L'Espagne connaît actuellement une période d'accroissement des libertés, reflétant ainsi la recherche universelle de liberté qui caractérise notre époque (cf. Discours à l'ONU, 5 octobre 1995, n. 2). Ce processus a eu de nombreuses conséquences positives au cours des années; cependant, il reste d'autres problèmes à résoudre. C'est pourquoi la société doit prendre plus clairement conscience que la liberté, si elle s'éloigne du respect dû à l'être humain et à ses droits et devoirs fondamentaux, n'est qu'une parole vide de sens, voire même dangereusement ambiguë. D'autre part, il faut tenir compte du fait que l'on ne peut pas confondre ce qui est établi et autorisé par la loi, dans un système démocratique de gouvernement, avec les principes de la morale, comme s'ils étaient pratiquement équivalents, et l'on sait également que les libertés d'expression et d'élection ne suffisent pas en elles-mêmes - quelles que soient leur noblesse et leur vérité - pour parvenir à une liberté authentiquement humaine. C'est pourquoi, fidèle à sa mission l'Église, enseigne que la liberté ne s'épanouit réellement que lorsqu'elle plonge ses racines dans la vérité sur l'homme.

Cette vérité sur l'homme, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, doit inspirer toutes les actions entreprises pour construire la société. C'est à cela que l'Église se sent appelée à collaborer et c'est pour cela que les Évêques, guides du peuple de Dieu, exercent leur magistère pour illuminer la profonde relation de la vie sociale avec la morale et la foi, invitant chacun à réfléchir sérieusement, et à agir en conséquence et en conscience, pour construire une société toujours plus juste et humaine, fondée sur les valeurs éthiques.

- 4. Certains problèmes actuels, remontant déjà à quelques années, doivent être affrontés de façon énergique pour éviter qu'ils ne deviennent chroniques et qu'ils ne détériorent la coexistence pacifique et le progrès intégral des Espagnols. Parmi ceux-ci, les plus préoccupants sont le niveau de chômage élevé, qui rend difficile pour les jeunes de fonder une famille et d'envisager l'avenir avec sérénité, et qui acquiert un aspect dramatique pour les familles déjà constituées ; la déception quant à la gestion du bien public, parfois liée à des cas de corruption; la triste réalité d'un terrorisme presque endémique, qui offense ceux qui en sont victimes, comme ceux qui le pratiquent. A ce propos, je ne peux pas cacher ma douleur face aux enlèvements de personnes, qui durent déjà depuis plusieurs mois, et qui ont rempli de tristesse les récentes fêtes de Noël des familles touchées, entraînant la protestation solidaire de beaucoup d'Espagnols. Je sais que le gouvernement du pays s'applique à résoudre tous ces problèmes et, à cet effet, il pourra trouver la collaboration nécessaire chez les pasteurs et les fidèles de l'Église qui est en Espagne. Les catholiques savent également que l'engagement chrétien exige d'eux de promouvoir tout ce qui favorise l'obtention du bien commun.
- 5. La société doit compter parmi ses principes de base la défense de la vie, de toute vie humaine, et la promotion de la famille. C'est pourquoi, pour parvenir à un véritable progrès, ces bases fondamentales ne doivent jamais faire défaut et il faut les protéger à tous les niveaux, du point de vue social, législatif et fiscal. Face à un certain affaiblissement moral de l'institution familiale, j'aimerais rappeler ce que j'ai écrit dans ma Lettre aux Familles: «Aucune société humaine ne peut

courir le risque de la permissivité dans des questions de fond concernant l'essence du mariage et de la famille! Une telle permissivité morale ne peut que porter préjudice aux exigences authentiques de la paix et de la communion entre les hommes. On comprend ainsi pourquoi l'Église défend fortement l'identité de la famille et pourquoi elle incite les institutions compétentes, spécialement les responsables de la vie politique, de même que les organisations internationales, à ne pas céder à la tentation d'une apparente et fausse modernité» (n. 17).

6. Au niveau international, il faut également favoriser l'éthique de la solidarité si l'on souhaite que la participation et la juste distribution des biens, ainsi que la croissance économique, caractérise l'avenir de l'humanité. La coopération internationale, lorsqu'elle est bien comprise, est un chemin adéquat, comme je l'ai observé dans mon discours au Siège de l'Organisation des Nations unies (cf. 5 octobre 1995, n. 13).

En raison de sa situation en Europe et de l'histoire qui la lie à l'Amérique latine, l'Espagne est appelée à apporter une contribution efficace à un avenir de paix, tant en Europe que dans le reste des continents. C'est pourquoi je forme les meilleurs vœux pour que votre pays, fidèle à ses principes humains, spirituels et moraux, progresse, comme par le passé, dans l'engagement pour promouvoir des relations fraternelles entre toutes les nations, en particulier avec celles auxquelles il est lié par l'histoire et la tradition.

7. Les liens qui unissent le Saint-Siège et l'Espagne sont nombreux et ils sont également renforcés par une longue histoire. Actuellement, le cadre des Accords signés entre l'Église et l'État espagnol continue à être un instrument valable pour œuvrer au service de tous les citoyens. C'est pourquoi, dans le respect formel des Accords et dans une attitude de cordialité et de bonne entente réciproques, nous pouvons aller de l'avant sur la route du perfectionnement des relations actuelles, afin d'atteindre des résultats et des conclusions communes sur des thèmes importants qui concernent deux instances particulières, telles que la législation en matière d'éducation et d'enseignement.

L'Église catholique considère que le droit qui revient à la famille de pouvoir choisir, sans obstacles légaux ni conditionnements économiques, le modèle d'éducation pour ses enfants, est inaliénable. Ce droit, qui est également reconnu dans les traités internationaux, exige que le système éducatif respecte pleinement les convictions de chacun, tienne compte du service qui doit être rendu à tous les Espagnols et ne soit pas sujet à l'influence des variations politiques. Je forme donc des vœux pour que, dans ce domaine ainsi que d'autres, l'on avance sur le chemin du dialogue, de la négociation et du respect, dans une collaboration mutuelle entre les autorités civiles et la hiérarchie ecclésiastique.

8. Monsieur l'Ambassadeur, au moment où vous vous apprêtez à commencer votre importante mission auprès du Siège apostolique, je suis heureux de vous exprimer mes meilleurs vœux pour l'accomplissement de votre charge. Je vous prie de vous faire l'interprète auprès de Sa Majesté le

Roi, ainsi que du gouvernement et du peuple d'Espagne, de mes meilleurs vœux de paix, de prospérité spirituelle et matérielle et de coexistence solidaire entre tous les Espagnols. Un peuple sur lequel j'invoque avec affection, par l'intercession de votre Patronne, l'Immaculée Conception, si vénérée dans votre pays, les Bénédictions du Seigneur

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.6 p.6.

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana